

Questions orales

Des crimes exceptionnels justifient des poursuites exceptionnelles au sein de notre système judiciaire. Maintenant qu'il s'est dit résolu à l'égard de cette question, le ministre de la Justice doit remettre sans tarder les criminels de guerre à la justice. Il est à nouveau urgent de démasquer les criminels de guerre, non pas par esprit de vengeance mais en souvenir du passé. Le souvenir demeure un outil puissant, une censure contre l'extrémisme. La Commission Deschênes a entretenu la flamme du souvenir des victimes de l'holocauste. Assurons-nous que la lumière de sa justice ne s'éteint pas.

* * *

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**ON DEMANDE DE METTRE FIN AUX RESTRICTIONS SUR LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL**

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, nous avons promis notamment, au cours de la campagne électorale de 1984, de pratiquer une politique de réconciliation. Nous avons promis de mettre un terme aux mesures discriminatoires comme le Programme énergétique national. Le gouvernement a donc supprimé cette mesure. Le prix du brut est maintenant aligné sur le cours international. Les taxes injustes ont été abolies.

Le gouvernement a demandé à l'Office national de l'énergie d'étudier les restrictions discriminatoires imposées à l'exportation du gaz naturel. L'annonce, la semaine dernière, de la levée de ces restrictions par l'ONE, est vraiment une bonne nouvelle pour l'ouest du Canada. Cette décision signifie davantage d'exportations, et partant, d'emplois et de prospérité au Canada.

● (1415)

Nous avons tenu parole en matière de réconciliation.

* * *

LE LOGEMENT**LE SORT DES SANS-ABRI—ON DEMANDE D'ACCROÎTRE LE FINANCEMENT**

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, cette semaine, au Centre des congrès d'Ottawa, la conférence canadienne organisée à l'occasion de l'Année internationale des sans-abri réunit des représentants de tous les niveaux de gouvernement, d'organismes non gouvernementaux et d'agences de service qui discutent des solutions aux problèmes des sans-abri au Canada et même dans le monde. Je demande au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logements, l'un des principaux parrains de cette conférence, de s'engager au nom du gouvernement à accorder une aide majeure et valable aux sans-abri en finançant un plus grand nombre de logements pour ceux qui ont de la difficulté à se loger au Canada.

Pour marquer aussi l'Année internationale des sans-abri, des groupes communautaires d'Ottawa, de Montréal et d'autres villes canadiennes se rassemblent aux Plaines LeBreton pour rappeler au gouvernement du Canada que s'y trouvaient

naguère des logements à prix abordable et pour l'inviter à en inclure dans les projets de réaménagement de ce quartier.

J'invite en outre le ministre responsable de la Commission de la capitale nationale, le propriétaire des Plaines LeBreton, à promettre au nom du gouvernement que les plans de réaménagement de ce quartier réserveront des terrains où des organismes pourront faire construire des logements coopératifs ou à but non lucratif.

* * *

LE LOGEMENT**LE SORT DES SANS-ABRI—ON DEMANDE D'INTENSIFIER L'ENGAGEMENT DU CANADA**

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, en 1983, lorsque les Libéraux étaient au pouvoir, le gouvernement a fait une contribution de 300 000 \$ pour l'Année internationale du logement des sans-abri. Le Canada a pris son rôle au sérieux et il était le premier donateur important parmi les pays développés.

Au milieu de 1986, 80 p. 100 des sommes engagées venaient de pays en développement où le nombre des sans-abri est particulièrement élevé, comme nous le savons. A l'heure actuelle, l'engagement du Canada ne doit pas se borner à cette Année internationale du logement des sans-abri. Nous devons montrer l'exemple aux pays industrialisés et essayer de trouver une solution au problème des sans-abri à l'étranger et au Canada.

J'exhorte le gouvernement à s'engager au nom du Canada à essayer de trouver une solution au problème des sans-abri et à proposer des mesures susceptibles de résoudre le problème ici. Le gouvernement doit s'engager aussi fort que ne l'avaient fait les Libéraux en 1983. Le gouvernement conservateur s'est plutôt contenté d'augmenter les charges fiscales des Canadiens de 22 millions depuis son arrivée au pouvoir, il y a trois ans à peine, et il a négligé les sans-abri.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ**LA RESPONSABILITÉ DE L'ANCIEN SOLLICITEUR GÉNÉRAL**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Quelle enquête personnelle, l'ex-solliciteur général, maintenant ministre du Revenu national, a-t-il faite avant de signer la demande devant permettre la mise sur écoute des conversations téléphoniques de présumés terroristes? Quelles personnes l'ex-solliciteur général a-t-il interrogées? Quelles questions leur a-t-il posées? Comme d'après la loi, l'ex-solliciteur général était personnellement responsable de signer la demande de mise sur écoute, comme cette demande était entachée d'erreurs, et comme il avait le devoir de la réviser personnellement, pourquoi ce ministre n'a-t-il pas démissionné de ce gouvernement?